

LES PARTIS POLITIQUES

ON CRITIQUE LA POLITIQUE DU PARTI LIBÉRAL À L'ÉGARD DES FEMMES

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, l'ambassade du Canada à Tokyo cherche à encourager les touristes japonais à venir au Canada en organisant un concours de beauté dans lequel elle demande aux Japonaises de lui envoyer une photo avec leurs mensurations. La gagnante aura droit à un voyage au Canada. C'est peut-être louable d'encourager le tourisme, mais cette façon de faire est offensante et nous ramène à l'époque des cavernes.

Mais elle n'en met pas moins encore une fois en évidence combien le fossé est grand entre les platitudes que débitent les libéraux lorsqu'on traite de questions féminines et les mesures qu'ils prennent lorsque vient le temps d'agir. A titre d'exemple: Le gouvernement fédéral ne demandait pas mieux que d'obliger les compagnies qui traitaient avec lui à se conformer au programme des 6 et 5 p. 100, mais il n'exigera pas qu'elles prennent des mesures d'égalité entre travailleurs et travailleuses.

Les libéraux veulent bien intervenir pour réglementer la radio et la télédiffusion afin que le Canada soit dûment représenté dans ce secteur. Mais lorsque vient le temps d'agir pour protéger les femmes contre l'exploitation sexuelle, ils se servent du CRTC comme bouc émissaire. Que tous les Canadiens et surtout toutes les Canadiennes se le disent: être conservateur, c'est ne jamais rien dire de la politique de son parti; être libéral c'est dire une chose et faire le contraire.

* * *

● (1415)

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RÉPONDRE POSITIVEMENT À UNE DEMANDE D'AIDE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, le 10 avril dernier, certains députés ministériels se réjouissaient de voir que le ministre de l'Agriculture avait rencontré l'Association des producteurs du Québec à propos de la perte importante subie par les agriculteurs de cette province à cause du climat, l'été dernier. Le ministre posait comme condition, pour que toute aide financière aux agriculteurs du Québec puisse être apportée, que le ministre de l'Agriculture du Québec, ou le gouvernement du Québec par la voix de son ministre, fasse des représentations directes au ministère de l'Agriculture du Canada. Or, le 16 avril dernier, le ministre de l'Agriculture du Québec faisait les représentations nécessaires pour expliquer que les agriculteurs du Québec méritaient cette aide, compte tenu d'une aide substantielle que nous avions apportée aux agriculteurs de l'Ouest en 1980. Étant donné les circonstances, étant donné que le ministre de l'Agriculture du Canada a reçu cette missive très claire et très précise, j'ose croire que tous les députés ministériels feront autant d'efforts pour que le ministre de l'Agriculture du Canada y réponde par l'affirmative, et ce étant donné la bonne foi et la bonne volonté que manifeste le ministre de l'Agriculture du Québec dans l'intérêt des agriculteurs. Donc, monsieur le Président, j'exhorte le ministre de

Questions orales

l'Agriculture à répondre positivement à la demande du ministre de l'Agriculture du Québec et ce, dans l'intérêt des agriculteurs du Québec.

M. Dubois: As-tu lu la lettre de M. Garon?

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LE RAPPORT DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL—LE MONTANT DE LA DETTE EXTÉRIEURE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le Canada vient d'établir un autre record. Le Fonds monétaire international vient de le désigner comme l'un des pays industrialisés qui a le choix entre plusieurs options peu attrayantes et qui connaît les pires problèmes parmi les pays dont la dette publique va croissant.

En 1973, notre dette extérieure totale s'est élevée à 16.4 milliards de dollars que le gouvernement et les Canadiens doivent à l'étranger. Elle atteint aujourd'hui 127.4 milliards de dollars. Selon le FMI, compte tenu de la valeur actuelle du produit national, l'Italie et le Canada sont de loin les pays qui paient le plus d'intérêts sur la dette publique. Ces paiements représentent 9 et 7 p. 100 respectivement du produit national brut des deux pays.

Quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre pour résoudre cet énorme problème d'endettement que nous connaissons au Canada, problème qui a vu le jour en 1973, à l'époque où M. John Turner était ministre des Finances, et qui n'a fait que s'aggraver depuis lors avec chacun de ces successeurs? Quand le gouvernement va-t-il cesser de mettre notre pays au clou et commencer à résoudre le problème? Le montant énorme de la dette publique du gouvernement n'est-il pas la raison essentielle de la faiblesse actuelle du dollar canadien?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je dois dire que mon collègue a bien du mal à cacher son jeu. Il est évident qu'il tremble en pensant à l'excellence des candidats en liste dans la course à la direction du parti libéral.

M. McDermid: Nonmmez-en un seul.

M. Lalonde: J'ai abordé la question dans mes deux derniers exposés budgétaires notamment et dans l'exposé économique que j'ai fait en novembre 1982. Comme je l'ai dit, il importe de diminuer progressivement notre déficit si nous voulons éviter d'en arriver à une saturation des marchés financiers ou de devoir consacrer la majorité des dépenses du gouvernement fédéral aux paiements d'intérêt. J'ai dit que nous avions fait un pas vers une diminution progressive de ce déficit.

Je puis informer mon ami, par exemple, que les résultats ont été encore meilleurs que ce que j'escomptais à cet égard. L'an dernier, j'avais prévu que le gouvernement fédéral aurait des besoins financiers supérieurs à 26 milliards de dollars. Selon les données les plus récentes, nos besoins financiers seront inférieurs de 1.7 milliard de dollars au montant prévu. Nous avons réussi cet exploit en gérant prudemment nos dépenses,